

## Rapport d'activité annuel du Fonds Commun de Créances FCC BIAT CREDIMMO 1

### Rapport de Gestion

Conformément aux dispositions de l'article 46 du code des organismes de placement collectifs et l'article 38 du règlement du marché financier relatif aux Fonds Communs de Créances et aux sociétés de gestion des dits fonds, nous publions les informations annuelles au 31 Décembre 2007 concernant le Fonds commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 1. Le fonctionnement du fonds est décrit par le prospectus d'émission et règlement intérieur du dit Fonds.

Le 22 Mai 2006, La Société de Gestion « Tunisie Titrisation » a émis conjointement avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » un premier fonds commun de créances dénommé « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » ; ce fonds a été créé en vertu d'une convention de cession et de gestion signée entre les deux parties en date du 22 mai 2006.

### CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	<b>22 MAI 2006</b>
CRD TOTAL	<b>50. 018.711,211 DINARS</b>
NOMBRE DE PRETS	<b>1592</b>
CRD MOYEN	<b>31,418.788 DINARS</b>
CRD MINIMUM	<b>2,745.826 DINARS</b>
CRD MAXIMUM	<b>342,694.711 DINARS</b>
TAUX MOYEN	<b>8,41%</b>
TAUX PONDERE	<b>8,21%</b>
DUREE RESIDULLE MINIMALE	<b>41 MOIS</b>
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	<b>171 MOIS</b>

### CARACTERISTIQUES DES PARTS

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 018 711,211 Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts <b>P1</b>	Parts <b>P2</b>	Parts <b>S</b>	Part <b>R</b>
<b>Nombre de parts</b>	36 000	10 000	2 500	1
<b>Nominal. unit (en TND)</b>	1000	1000	1000	1 518 711.211
<b>Taux d'intérêt</b>	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
<b>Date de maturité</b>	mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
<b>Rythme d'amortissement</b>	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
<b>Notation des parts</b>	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie<sup>1</sup>.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques<sup>2</sup>.

### PRESENTATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Le plus grand pourcentage<sup>3</sup> des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage avoisinant les 45%, suivie en deuxième position par les banques avec 40.55% ; ci après, les tableaux, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

### PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS

	<b>% de détention</b>
OPCVM	45,31%
Banques	40,55%
Assurances	9,28%
Société d'investissement	0,63%
Autres	4,23%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

<sup>2</sup> Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

<sup>3</sup> Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

**PAR TYPE DE PARTS**

	Parts P1	Parts P2	Parts S
OPCVM	45,764%	55,000%	0,000%
Banques	42,136%	30,000%	60,000%
Assurances	5,556%	15,000%	40,000%
Société d'investissement	0,850%	0,000%	0,000%
Autres	5,964%	0,000%	0,000%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE**

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Communs de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes en dinars	15-02-07	15-05-07	15-08-07	15-11-07
Société de gestion	47 677	44 553	44 211	42 413
Recouvreur	47 677	44 553	44 211	42 413
Dépositaire	5 960	5 569	5 527	5 302
<b>Total</b>	<b>101 314</b>	<b>94 675</b>	<b>93 949</b>	<b>90 128</b>

**B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES**

Au 31-12-2007, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 1457 créances pour un capital restant dû de **38 199** milles dinars soit un amortissement de 23.6% par apport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 8.17%.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 91 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2007 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2007	1546	44 919	0.278%	0.06%
Février 2007	1541	44 392	0.102%	0.07%
Mars 2007	1534	43 826	0.203%	0.08%
Avril 2007	1524	43 120	0.567%	0.08%
Mai 2007	1518	42 501	0.392%	0.07%
Juin 2007	1513	41 939	0.232%	0.10%
Juillet 2007	1505	41 366	0.284%	0.12%
Août 2007	1495	40 746	0.403%	0.08%
Septembre 2007	1483	40 096	0.459%	0.10%
Octobre 2007	1475	39 489	0.378%	0.08%
Novembre 2007	1467	38 812	0.538%	0.08%
Décembre 2007	1457	38 199	0.400%	0.14%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (Graphique 1) et des taux des impayés (Graphique 2) se présentent comme suit :





Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances → le remboursement anticipé moyen au cours de l'année est de l'ordre de 145 milles dinars soit 0.35% du montant du CRD des créances. Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en juillet 2007 soit un montant de 48 milles dinars pour un taux de 0.12%, cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

### C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

#### **DONNEES UNITAIRES :**

##### **PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15 février 2007	5.79%	<b>902.626</b>	43.912	141.286	13.356	10.685
15 mai 2007	5.78%	<b>858.714</b>	49.826	191.112	12.271	9.817
15 août 2007	5.74%	<b>808.888</b>	48.583	239.695	11.865	9.492
15 novembre 2007	5.71%	<b>760.305</b>	52.050	291.745	11.095	8.876

##### **PARTS PRIORITAIRES P2 :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2007	6.49%	<b>1000</b>	0.000	0.000	16.586	13.269
15 mai 2007	6.48%	<b>1000</b>	0.000	0.000	16.020	12.816
15 août 2007	6.44%	<b>1000</b>	0.000	0.000	16.458	13.166
15 novembre 2007	6.41%	<b>1000</b>	0.000	0.000	16.381	13.105

##### **PARTS SUBORDONNEES S :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2007	7.49%	<b>1000</b>	0.000	0.000	19.141	15.313
15 mai 2007	7.48%	<b>1000</b>	0.000	0.000	18.492	14.794
15 août 2007	7.44%	<b>1000</b>	0.000	0.000	19.013	15.210
15 novembre 2007	7.41%	<b>1000</b>	0.000	0.000	18.937	15.150

##### **PART RESIDUELLE :**

	CRD	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 mai 2007	1 518 711.211	65 697.108	52 557.686
15 août 2007	1 518 711.211	65 436.392	52 349.114
15 novembre 2007	1 518 711.211	169 869.849	135 895.879

**DONNEES GLOBALES :**

	<b>PARTS PRIORITAIRES P1</b>	<b>PARTS PRIORITAIRES P2</b>	<b>PARTS PRIORITAIRES S</b>
<b>VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE</b>	32 494 536	10 000 000	2 500 000
<b>AMORTISSEMENT EN CAPITAL</b>	6 997 356	0,000	0,000
<b>VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE</b>	<b>25 497 180</b>	<b>10 000 000</b>	<b>2 500 000</b>

**D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE**

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2007, le fonds de réserve a été plafonné.

**E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES**

A la date du 31 Décembre 2007, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties :

- 1<sup>er</sup> cas : L'hypothèque rattachée à la créance déchuée a été mise en jeu mais non encore réalisée.

- 2<sup>ème</sup> cas : L'assurance vie de la créance relative au cas de décès a été mise en jeu et réalisée au cours de l'exercice 2008.

**F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS**

A la date du 31 Décembre 2007, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.

De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

**G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE**

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

**Etats Financiers pour l'exercice clos le 31.12.2007**

<b>BILAN</b>				
<b>Actif</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>	
<b>Créances Nées</b>	<b>A-1</b>	<b>38 255 487,058</b>	<b>45 520 758,395</b>	
Créances Titrisées		38 199 492,319	45 491 473,153	
Créances Titrisées Douteuses en				
Principal		60 937,303	15 846,071	
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		22 056,696	13 439,171	
Provisions sur créances		(26 999,260)		
Valeurs mobilières de placement	<b>A-2</b>	<b>2 485 510,081</b>	<b>2 018 693,551</b>	
Débiteurs divers et autres actifs	<b>A-3</b>	<b>937 715,383</b>	<b>860 643,369</b>	
Disponibilités	<b>A-4</b>	<b>975,911</b>	<b>1 587,319</b>	
<b>Total des actifs</b>		<b>41 679 688,433</b>	<b>48 401 682,634</b>	
<b>Passif</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>	
<b>Solde de liquidation de l'exercice</b>	<b>L-1</b>	<b>504 650,909</b>	<b>466 076,302</b>	
Solde de liquidation de départ		466 076,302	0,000	
Variation du Solde de liquidation		38 574,607	466 076,302	
<b>Parts Emises</b>	<b>L-2</b>	<b>40 072 820,152</b>	<b>46 860 511,461</b>	
Parts Prioritaires P1		25 497 180,000	32 494 536,000	
Parts Prioritaires P2		10 000 000,000	10 000 000,000	
Parts Spécifiques S		2 500 000,000	2 500 000,000	
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211	
Intérêts courus		556 928,941	347 264,250	
Provisions pour risque	<b>L-3</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	

Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	101 843,148	74 720,647
<b>Total des passifs</b>		<b>41 679 688,433</b>	<b>48 401 682,634</b>

**Solde de liquidation**

	Note	31/12/2007	31/12/2006
<b>Opérations sur créances titrisées</b>	<b>S-1</b>	<b>3 484 694,932</b>	<b>2 386 016,429</b>
Revenus nets des créances		3 505 868,202	2 383 997,394
Pénalité de retard / impayées		5 825,990	2 019,035
Dotations aux provisions		(26 999,260)	
<b>Opérations sur parts émises</b>	<b>S-2</b>	<b>(3 103 207,540)</b>	<b>(1 701 846,250)</b>
Intérêts / parts		(3 103 207,540)	(1 701 846,250)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
<b>Opérations Sur Placement nets de trésorerie</b>	<b>S-3</b>	<b>134 651,193</b>	<b>85 424,982</b>
Produits net sur placement		134 651,193	85 424,982
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
<b>Opérations de gestion</b>	<b>S-4</b>	<b>(477 563,978)</b>	<b>(303 518,859)</b>
Charges de gestion du FCC		(477 319,548)	(284 268,320)
Autres charges d'exploitation		(426,442)	(19 250,539)
Autres produits		182,012	0,000
<b>Opérations exceptionnelles</b>	<b>S-5</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Solde de liquidation de l'exercice</b>		<b>38 574,607</b>	<b>466 076,302</b>

**Etat de Flux de Trésorerie**

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Flux de trésorerie net provenant des créances</b>	<b>10 678 379,175</b>	<b>(43 978 597,547)</b>
Acquisition de créances	0,000	(50 018 711,211)
Principal Perçue sur créances	7 116 676,630	3 996 105,085
Intérêts perçue sur créances	3 561 702,545	2 044 008,579
recouvrement sur créances passés en charges		0,000
<b>Flux net de trésorerie provenant des parts émises</b>	<b>(9 312 206,179)</b>	<b>45 429 574,211</b>
Emission de parts		50 018 711,211
Remboursement de parts	(7 238 158,679)	(3 505 464,000)
Intérêt versés aux parts	(2 074 047,500)	(1 083 673,000)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement net</b>	<b>(367 790,217)</b>	<b>(1 943 161,517)</b>
Acquisition de valeur mobilière	(12 682 575,157)	(7 999 642,971)
cession de valeur mobilière	12 314 784,940	6 056 481,454
<b>Flux de trésorerie sur opération de gestion</b>	<b>(998 994,187)</b>	<b>(506 602,052)</b>
Frais de gestion bancaires	392,695	0,000
Frais de gestion	(389 918,760)	(206 074,175)
Etat retenue à la source versée	(609 468,122)	(300 527,877)
<b>Opérations sur Fonds de garantie</b>		<b>1 000 374,224</b>
<b>Variation nette des disponibilités de l'exercice</b>	<b>(611,408)</b>	<b>1 587,319</b>
Trésorerie début d'exercice	1 587,319	0,000
Trésorerie de fin d'exercice	975,911	1 587,319

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien. Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

**PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

**1 - Actif****1.1 - Créances**

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

**1.2 - Comptes financiers**

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

**2 - Passif****2.1 - Parts**

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

**2.2 – Dépôts de garantie**

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

**NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES****1. Notes sur le BILAN****1.1 Notes sur l'actif****A-1/ Créances Nées**

Cette classe représente le montant nominal des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2007, détaillée comme suit :

<b>Créances Nées</b>	<b>38 255 487,058</b>
Créances Titrisées	38 199 492,319
Créances Titrisées Douteuses en Principal	60 937,303
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	22 056,696
Provisions sur créances	(26 999,260)

Le montant des créances douteuses en principal renferme également le capital restant dû en principal de la créance déclarée déchue depuis mars 2007 pour un montant de 26 605,252 dinars.

Pareillement, pour le sous compte en intérêts et dont le montant s'élève à 1 777,326 dinars.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

<b>Créances</b>	<b>Taux de provision<sup>4</sup></b>
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

**A-2/ Valeurs mobilières de placement**

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières (Bons du Trésor Assimilables pour les placements effectués sur le compte d'accueil et Bons du trésor à Court Terme concernant le compte de réserve).

Le solde de ce poste s'élève à **2 485 510,081** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2007
BTA 6% Mars 2012	913	926 603,902	43 673,914	970 277,816
<b>TOTAL</b>	<b>913</b>	<b>926 603,902</b>	<b>43 673,914</b>	<b>970 277,816</b>

<sup>4</sup> Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2007
BTC 52 S 24/06/2008	1 553	1 485 618,928	29 613,337	1 515 232,265
<b>TOTAL</b>	<b>1 553</b>	<b>1 485 618,928</b>	<b>29 613,337</b>	<b>1 515 232,265</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>				<b>2 485 510,081</b>

**A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs**

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2007 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **937 715,383 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	<b>216.000 dinars</b>
Recouvreur	<b>937,499.383 dinars</b>

**A-4/ Disponibilités**

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2007 et réparti comme suit :

compte d'accueil	<b>382.688 dinars</b>
compte de réserve	<b>593.223 dinars</b>

**1.2 Notes sur le passif****L-1/ Solde de liquidation de l'exercice**

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2007, pour plus d'information sur ce poste, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

**L-2/ Parts Emises**

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2007 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2007, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2007 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	25 497 180,000
Parts Prioritaires P2	10 000 000,000
Parts Spécifiques S	2 500 000,000
Part Résiduelle	1 518 711,211
Intérêts courus	556 928,941
<b>Total</b>	<b>40 072 820,152</b>

**L-3/ Provision pour risques et charges**

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2007.

**L-4/ Dépôts de garantie**

Ce poste s'élève à **1 000 374,224 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le fonds communs de créances à la date de sa création.

**L-5/ Créiteurs divers et autres passifs**

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds et qui sont relatives à la rémunération de ces porteurs de parts et les bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	31 754,961
Frais Gestionnaire	31 754,961
Frais Dépositaire	3 969,370
Commission de Notation	9 000,000
Charge à payer	2 240,000
Intérêt échus en impayés	22 056,696
Retenue/ TVA	1 067,160
<b>Total</b>	<b>101 843.148</b>

**2. Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation**

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **38 574,607 dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

**S-1/ Opérations sur créances titrisées**

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	3 488 679,657
Variation nette TMM	17 188,545
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 825,990
Dotation aux provisions sur créances	<b>(26 999,260)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 484 694,932</b>

**S-2/ Opérations sur parts émises**

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **3 103 207,540** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	1 758 060,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	681 240,000
Intérêts Bruts parts spécifiques S	196 719,583
Intérêts Bruts Part résiduelle	467 187,957
<b>TOTAL</b>	<b>3 103 207,540</b>

**S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie**

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Revenus nets sur le compte d'Accueil	59 746,754
Revenus nets sur le compte de réserve	74 508,276
Agios Crédeurs	396,163
<b>TOTAL</b>	<b>134 651,193</b>

**S-4/ Opérations de Gestion**

Ses opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2007 et détaillée comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Commission Recouvreur	214 126,276
Commission gestionnaire	214 126,276
Commission Dépositaire	26 766,836
Autres Commissions	22 300,160
<b>TOTAL</b>	<b>477 319,548</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007.**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Tunisie Titrisation » du 25 avril 2006, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Créances « BIAT- CREDIMMO 1 » pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 tels que arrêtés par la société de gestion.

**1. Opinions sur les états financiers annuels**

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » dégagent :

-Total bilan.....	41.679.688,433
-Solde de Liquidation.....	38.574,607

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 ».

**2. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2007.

Fait à Tunis, le 16 avril 2008

Le Commissaire Aux Comptes

M. Mahmoud ZAHAF